

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de l'Administration Générale
Direction des Systèmes d'Information et des Services Numériques
13893

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN / MME MARIE-PIERRE CALLET**

**OBJET : Direction des Systèmes d'Information et des Services Numériques (DSISN) :
Augmentations d'affectations**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de, sur proposition de Mme la Déléguée au contrôle de gestion et aux systèmes d'information et services numériques, , soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La Direction des Systèmes d'Information et des Services Numériques étudie, conçoit, développe et met en œuvre tous les moyens techniques informatiques et de télécommunication quotidiens des services du Département des Bouches-du-Rhône.

La gestion du budget de la DSISN se fait par programme géré en autorisations de programme (AP) pour l'investissement et hors autorisations de programme pour le fonctionnement.

Suite aux augmentations d'autorisations de programme prévues au Budget 2018, il est demandé à la commission permanente d'approuver le montant des affectations, comme indiqué en pièce jointe de ce rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL